

ATOUT FRANCE

FORMATION A DISTANCE*

JEUDI 3 ET 10 OCTOBRE 2024,
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mettre en place une démarche Tourisme Durable sur son territoire ou dans son entreprise

Formatrice : Sophie LEROY

Remise en question des modes de consommation et changements de pratiques pendant certaines périodes, impact du changement climatique de plus en plus prégnant et inquiétant, effondrement de la biodiversité, pollutions à grandes échelles, apparition de la notion de résilience économique et environnementale en particulier dans le secteur du tourisme et du transport, recherche de sentiment de liberté...

L'ensemble de ces évolutions ont accru la pression auprès des entreprises du tourisme, tant sur le **plan environnemental**, sur le plan **social** -difficultés de recrutement et fidélisation des équipes- que sur le plan **économique** : prix des matières premières et de l'énergie. Les investisseurs sont également de plus en plus demandeurs d'un positionnement fort sur le plan de la RSE.

Au-delà de ces menaces et difficultés, de réelles opportunités sont à saisir : mobilisation de ses salariés sur ces sujets fédérateurs, opportunités marchés auprès des clients engagés, notamment entreprises, subventions et aides financières, reconnaissances par les prescripteurs, investisseurs, et innovations à imaginer par la consultation des parties prenantes.

Dans le prolongement de la formation du jeudi 13 juin dédiée aux fondamentaux, défis et enjeux du tourisme durable, Atout France vous propose **jeudi 3 et jeudi 10 octobre** (14 heures) la formation **Mettre en place une démarche Tourisme Durable sur son territoire ou dans son entreprise** qui précisera la méthode pour :

- formaliser sa stratégie de tourisme durable,
- construire un plan d'action et le piloter dans le temps.

Objectifs de la formation

- Formaliser une stratégie tourisme durable pour son territoire/son entreprise
- Construire son plan d'action et le piloter dans le temps
- Définir des indicateurs de mesure et de suivi de sa démarche

Pré requis : pas de pré requis.

Public attendu : institutionnels : Offices de Tourisme, CDT/ADT, CRT et structures privées : hébergeurs, prestataires d'activités culturelles, de loisirs, sportives, oenotouristiques. Directeur, responsable Qualité, chargé de communication, de la stratégie.

* Atout France, en fonction de la situation sanitaire et des recommandations gouvernementales, se réserve le droit de modifier le format (présentiel ou à distance) de ses formations ainsi que leur date.

Document établi le 05/04/2024

ATOUT FRANCE

FORMATION A DISTANCE*

JEUDI 3 ET 10 OCTOBRE 2024,
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Méthodologie pédagogique : elle alternera les apports théoriques et méthodologiques. La pédagogie pratique sera axée sur une expertise et sur des exemples concrets, de séquences de questions, de partage entre participants, d'atelier de travail, de vidéos et retour d'expérience terrain.

Suivi de l'exécution et évaluation de la formation

- Un questionnaire d'évaluation des compétences et de recueil des besoins est envoyé en amont de la formation,
- Un questionnaire d'évaluation des acquis et un questionnaire de satisfaction sont complétés par les participants à l'issue de la formation,
- Un support de formation (PowerPoint) est diffusé lors de la formation et envoyé à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Une attestation de participation est délivrée à chaque participant.

Durée : 14 heures

Moyens techniques : les stagiaires doivent disposer d'un ordinateur performant avec accès internet et de qualité ainsi que des logiciels informatiques permettant de lire des fichiers PDF, Word et Excel ou Open Office. Ces deux derniers doivent être récents et de bonne qualité. Il est impératif de disposer d'une webcam, d'un micro et d'un système pour écouter. Tous les participants doivent partager leur webcam et ainsi pouvoir être vu.



Votre formatrice : Sophie LEROY, a travaillé dans les secteurs du tourisme et de l'événementiel, en qualité de chef de projet au service de la transition écologique auprès de différents organismes touristiques.

Sophie LEROY est consultante indépendante depuis 20 ans spécialisée en développement durable et formatrice pour Butterfly Tourisme.

Accessibilité : en cas de mobilité réduite d'un inscrit, nécessitant une adaptation particulière de la formation, Atout France vous remercie de bien vouloir lui signaler, par mail avant jeudi 26 septembre 2024, à isabelle.chevassut@atout-france.fr ou christelle.leroy@atout-france.fr afin de lui permettre de mettre en place les dispositions nécessaires.

La formation Mettre en place une démarche Tourisme Durable sur son territoire ou dans son entreprise des jeudis 3 et 10 octobre 2024 se déroulera à distance.

Coût de la formation : Adhérent Atout France : 995,00 € HT, soit 1 194,00 € TTC

Non Adhérent Atout France : 1 243,00 € HT soit 1 491,60 € TTC

Le coût de la formation peut être pris en charge par votre OPCO (Afdas, Akto, OpcoMobilités, Unifformation, Atlas, OPCO2i).

* Atout France, en fonction de la situation sanitaire et des recommandations gouvernementales, se réserve le droit de modifier le format (présentiel ou à distance) de ses formations ainsi que leur date.

ATOUT FRANCE

FORMATION A DISTANCE*

JEUDI 3 ET 10 OCTOBRE 2024,
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Programme détaillé de la formation

Jour 1 : jeudi 3 octobre

Formaliser la stratégie tourisme durable de son territoire

Introduction : rappel sur le tourisme durable et les enjeux propres au secteur

Module 1 : Les étapes clés d'une démarche de tourisme durable

- 5 étapes principales
- Panoplie des outils existants
- Atelier collectif : analyse SWOT de son territoire

Module 2 : Identifier les parties prenantes de son territoire

- Définition de ce qu'est une partie prenante
- Outils pour consulter les parties prenantes
- Analyser les attentes des parties prenantes
- Atelier collectif : cartographie de ses parties prenantes

Module 3 : Identifier les enjeux prioritaires de son territoire

- Exemples de stratégie Tourisme Durable en France et à l'international
- Atelier collectif : définition des axes stratégiques de sa démarche tourisme durable

Jour 2 : jeudi 10 octobre

Construire un plan d'action et le piloter dans le temps

Module 1 : Identifier les actions existantes sur son territoire

- Programmes publics existants pouvant intégrer le tourisme
- Une panoplie de financements disponibles illustrés par des exemples de projet
- Actions inspirantes, mises en place sur des territoires touristiques, par thématique : implication des socio-professionnels, économie circulaire, communication, mobilité douce, événements, autres

Module 2 : Elaborer un plan d'actions en lien avec les enjeux

- Atelier collectif : autour de trois propositions de plan d'actions pour construire un plan d'action qui répond aux enjeux définis
- Outils pour hiérarchiser ses actions

Module 3 : Définir des indicateurs de mesure et de suivi de sa démarche

- Définition et objectif d'un indicateur de mesure
- Panorama de guides disponibles dans le secteur du tourisme
- Atelier collectif : construction d'indicateurs, d'échéances et d'objectifs à atteindre dans sa stratégie tourisme durable

* Atout France, en fonction de la situation sanitaire et des recommandations gouvernementales, se réserve le droit de modifier le format (présentiel ou à distance) de ses formations ainsi que leur date.
Document établi le 05/04/2024

ATOUT FRANCE

FORMATION A DISTANCE*

JEUDI 3 ET 10 OCTOBRE 2024,
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Module 4 : Conduire le changement

- Les facteurs de résistance au changement
- Les leviers de changement
- Processus clé pour limiter la résistance au changement
- Rendre compte dans la durée et communiquer sur son engagement

Conclusion de la formation

- Questions-réponses
- Questionnaire d'évaluation des acquis et questionnaire de satisfaction
- Tour de table